

Votants : 71
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 8 novembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

HABITAT – APPROBATION D'UNE PROMESSE DE VENDRE ET D'ACQUERIR SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES LES TERRAINS DU SECTEUR RIBRAY-GAVACHERIE APPARTENANT A DEUX-SEVRES HABITAT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Martial FREDON, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 18 NOVEMBRE 2019

HABITAT – APPROBATION D'UNE PROMESSE DE VENDRE ET D'ACQUERIR SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES LES TERRAINS DU SECTEUR RIBRAY-GAVACHERIE APPARTENANT A DEUX- SEVRES HABITAT

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la Politique de la Ville, l'opération de renouvellement urbain sur le quartier Ribray-Gavacherie, a vu le transfert de maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine vers Deux-Sèvres Habitat (DSH), bailleur social actuellement propriétaire des terrains, pour la réalisation des travaux de dépollution / démolition des 58 pavillons inscrits sur les secteurs Max Linder et Dumont D'Urville.

Dès que le transfert des permis de démolir et des études menées par l'EPF aura été finalisé, DSH lancera la consultation des entreprises et les travaux pourraient, le cas échéant, être engagés au cours du 1er semestre 2020.

A la suite de quoi, dès 2020, la Communauté d'Agglomération du Niortais, pilote de l'opération, s'engage à acquérir les terrains libérés de toute construction auprès de DSH en vue d'y réaliser un projet d'habitat dont la programmation et les périmètres précis restent encore à déterminer.

Cette vente sera réalisée moyennant le prix d'un euro symbolique compte tenu de la charge liée à cette opération foncière. En effet, la CAN remboursera à Deux-Sèvres Habitat les coûts d'opération (études et travaux) déduction faite des subventions effectivement perçues par le bailleur au titre de la démolition de logements sociaux.

En conséquence, compte tenu du prix d'acquisition (1 euro), l'avis du service du Domaine n'est pas obligatoire.

C'est pourquoi, il convient aujourd'hui d'approuver la promesse de vente puis l'acquisition par acte authentique auprès de Deux-Sèvres Habitat, des 61 terrains situés commune de NIORT, cadastrés comme suit et d'une surface cadastrale globale de 19 781 m² :

- Ilot Max Linder : 21 parcelles Section BE n°74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96,
- Ilot Dumont D'Urville : 40 parcelles Section BH n°472, 473, 474, 475, 476, 477, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 535, 536.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la promesse de vente sous conditions suspensive et l'acte authentique de vente moyennant un euro symbolique ; ladite promesse de vente sous conditions ci-annexée ;
- Approuver le remboursement à Deux -Sèvres Habitat du coût d'opération (études et travaux) déduction faite des subventions effectivement perçues par le bailleur ;
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la promesse de vente et l'acte authentique à intervenir ; tous les frais liés à cette acquisition étant à la charge de la Communauté d'Agglomération du Niortais ;
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué à confier la rédaction de l'acte authentique de vente à un office notarial.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 1

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué